



## **CONDITIONS GENERALES DE SOUSCRIPTION AUX PRODUITS D'ASSURANCES SUR LE SITE**

[www.rmawatanya.ma](http://www.rmawatanya.ma)

### **SOMMAIRE**

1- Généralités .....	2
2- Prise d'Effet des Offres Proposées par le Site ww.rmawatanya.ma .....	2
3- Déclarations contractuelles .....	2
4- Modification .....	2
5- Territorialité.....	3
6- Modalités & Etapes de Souscription du contrat.....	3
7- Taris - Modes de paiement.....	3
8- Livraison.....	4
9- Sécurité des moyens de paiement .....	4
10- Protection des données personnelles .....	4
11- Règlements des litiges .....	4

## 1- GENERALITES

Les présentes *Conditions Générales de souscription* ont pour objet de définir les obligations contractuelles des Parties à l'occasion de la souscription en ligne des produits d'assurances proposés par la Compagnie d'Assurances et de Réassurance "RMA WATANYA" sur son site "[www.rmawatanya.ma](http://www.rmawatanya.ma)", (ci-après le **Site**)

On entend par Parties au contrat :

- ⦿ D'une part, toute personne physique ou morale, ayant souscrit un contrat d'assurance via le Site de "RMA WATANYA", laquelle personne est identifiée selon les informations qu'elle a elle-même introduites dans le formulaire de souscription prévu à cet effet dans le Site.

*Ci-après désignée "le Souscripteur",*

- ⦿ Et, la Compagnie d'Assurances et de Réassurance dénommée "Royale Marocaine d'Assurances - Al Wataniya", dite par abréviation "RMA WATANYA", société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, au capital de 1.796.170.800 Dirhams, dont le siège social est sis au 83, Avenue des FAR - Casablanca, Maroc, immatriculée au registre de Commerce de Casablanca sous n° 15.207 ; entreprise régie par la Loi 17-99 portant Code des Assurances.

*Ci-après désignée "la Compagnie d'Assurances",*

## 2- PRISE D'EFFET DES OFFRES PROPOSEES PAR LE SITE [WWW.RMAWATANYA.MA](http://WWW.RMAWATANYA.MA)

Le site [www.rmawatanya.ma](http://www.rmawatanya.ma) offre des prestations sous forme de produits d'assurances ; il n'existe donc aucune contrainte de stock ou de disponibilité de ces produits étant donné leur caractère immatériel.

Par conséquent, toute demande de souscription prendra effet dès accomplissement des modalités de souscription définies ci-après et *signature du contrat par le Souscripteur*.

## 3- DECLARATIONS CONTRACTUELLES

Le présent contrat est un contrat à distance qui a pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente des produits d'assurance, proposés par la Compagnie d'Assurances, par l'intermédiaire de la plateforme Maroc Télécommerce.

Cette plateforme étant un service de gestion des transactions est une marque déposée par Maroc Télécommerce S.A.

Le souscripteur déclare fournir des informations sincères et à sa connaissance, exactes, lors de la demande d'établissement des documents contractuels, sous peine d'application des articles [30 et 31 de la Loi 17-99](#), portant du Code des Assurances.

Toute souscription à un contrat d'assurance sur le site [www.rmawatanya.ma](http://www.rmawatanya.ma) entraîne, de plein droit, l'adhésion pleine et entière du Souscripteur aux présentes *Conditions Générales de souscription en ligne*, ainsi qu'aux Conditions Générales et Particulières propres au produit d'assurance, objet de la souscription.

Le Souscripteur garantit à la Compagnie d'Assurances qu'il est parfaitement habilité, conformément aux dispositions légales applicables en la matière, à souscrire le contrat d'assurances considéré et qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le paiement en ligne validé par ses soins, au moment de la confirmation de la souscription.

Toute manœuvre frauduleuse, de quelque nature que ce soit, pourra donc être sanctionnée conformément à la législation en vigueur.

## 4- MODIFICATION

La Compagnie d'Assurances se réserve la possibilité de modifier ou de retirer du site [www.rmawatanya.ma](http://www.rmawatanya.ma) toute offre d'assurance comme bon lui semble et ce, sans préavis.

Pour sa part, le Souscripteur dispose d'un délai de sept (7) jours pour faire valoir son droit de rétractation.

Ce délai commence à courir à compter de la date de signature du contrat par le Souscripteur.

Pour user de son droit de rétractation, le Souscripteur est prié de contacter, dans ledit délai de sept (7) jours, le mandataire qu'il a choisi dans le formulaire de souscription ce, par courrier avec accusé de réception, dans lequel il fait part de son intention de se rétracter de la souscription.

## **5- TERRITORIALITE**

La souscription des produits présentés dans le *Site* est strictement réservée aux risques situés au Maroc.

## **6- MODALITES & ETAPES DE SOUSCRIPTION DU CONTRAT**

Après avoir choisi le produit d'assurances l'intéressant, pris connaissance des dispositions contractuelles et accepté les présentes *Conditions Générales de Souscription en ligne*, le Souscripteur renseigne un devis en ligne comprenant des renseignements se rapportant tant à lui-même qu'au risque, objet du contrat à souscrire.

Ce formulaire en ligne devra être rempli avec précision, étant donné qu'il servira de base, notamment pour le calcul de la prime et l'élaboration des Conditions Particulières du contrat.

- ⑥ Après avoir renseigné les informations nécessaires à l'élaboration du contrat, le Souscripteur sera dirigé vers le site de "Maroc Télécommerce" où il pourra faire entrer ses coordonnées bancaires, en toute sécurité et confidentialité ce, en cliquant sur le bouton « Valider votre commande », pour confirmer la souscription.
- ⑥ Dans les heures suivant la validation de la souscription, un mail de confirmation sera adressé par la Compagnie d'Assurances au Souscripteur, reprenant l'ensemble des éléments afférents au contrat souscrit et énumérant les documents devant être préparés par le Souscripteur.
- ⑥ Quelques heures ouvrables après l'envoi de ce mail de confirmation par la Compagnie d'Assurances, le Souscripteur sera contacté, au numéro de téléphone qu'il aura renseigné dans le formulaire de souscription, par le Bureau de Gestion Directe de la Compagnie d'Assurances, ou par l'entremise de l'Agent\* choisi par ses soins dans ledit formulaire.
- ⑥ Le but de cet appel étant de fixer rendez-vous avec le Souscripteur pour la signature des Conditions Générales et Particulières du contrat, dont une copie sera délivrée à l'occasion au Souscripteur.

*(\*) Intermédiaires autorisés à présenter les opérations d'assurances, conformément aux dispositions édictées par la circulaire de la Direction des Assurances et de la Prévoyance Sociale "DAPS", du 09 mars 2012 relative à la fourniture à distance d'opérations d'assurances.*

## **7- TARIS - MODES DE PAIEMENT**

Le montant des primes est déterminé en fonction des garanties choisies par le Souscripteur et est établi en Dirhams Marocains.

Dès renseignement du formulaire de souscription, le Souscripteur sera orienté, au moment du paiement, vers le site de "Maroc Télécommerce" où il pourra faire entrer ses coordonnées bancaires, en toute sécurité et confidentialité ce, en cliquant sur le bouton « Valider votre commande », pour confirmer la souscription.

Les cartes de paiement autorisées étant : Visa, MasterCard, CMI et Maestro.

- ⑥ Suivant la date de confirmation de la souscription, le compte du Souscripteur sera débité, à concurrence du montant de la prime, dans la journée, suivant, la date de validation du paiement sur le site de "Maroc Telecommerce", qui offre un service de paiement entièrement sécurisé.

## **8- LIVRAISON**

Conformément aux dispositions de l'article 6 des présentes Conditions Générales de Vente, le Souscripteur sera contacté, au numéro de téléphone qu'il aura renseigné dans le formulaire de souscription, directement, par le mandataire choisi par ses soins dans ledit formulaire.

Ce dernier fixera rendez-vous avec le Souscripteur pour la signature des Conditions Générales et Particulières du contrat et la remise d'une copie de ces dernières au Souscripteur.

## **9- SECURITE DES MOYENS DE PAIEMENT**

Les paiements par cartes bancaires sont sécurisés via la plateforme de "Maroc Telecommerce", dont la mission consiste à mettre à la disposition des entreprises une infrastructure technologique sécurisée leur permettant de vendre leurs produits et services sur Internet aussi bien au Maroc qu'à l'étranger.

Les données enregistrées sur cette plateforme constituent la preuve des transactions commerciales.

En partenariat avec le Centre Monétique Interbancaire "CMI", Maroc Télécommerce propose aux entreprises, ainsi qu'à leurs clients acheteurs, un service de paiement en ligne selon des procédés éprouvés et sécurisés.

## **10- PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**

La Compagnie d'Assurances s'engage à respecter la confidentialité des données personnelles communiquées par le Souscripteur en ligne. Elle déclare, à ce titre, que le Site dispose de systèmes de sécurisation, de cryptage et d'anti-fuite des données conformes aux hauts standards internationaux.

En outre, la Compagnie d'Assurances déclare se conformer aux obligations édictées par la loi 09-08 relative à « *la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel* », promulguée par Décret n°2-09-165 du 21 Mai 2009 (*Bulletin Officiel n°5744 du 18 Juin 2009*).

Les informations collectées par RMA WATANYA seront exclusivement utilisées pour les besoins de la souscription du contrat et le suivi du dossier y afférent.

La Compagnie d'Assurances pourra, toutefois, faire usage de ces données, par ses services ou ses mandataires, pour informer le Souscripteur de données à caractère promotionnel, par exemple, ce dont le Souscripteur atteste avoir pris bonne note en autorisant, sans réserve, la Compagnie d'Assurances à ce faire.

## **11- REGLEMENTS DES LITIGES**

Pour toute contestation qui pourrait surgir à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, les Parties déclarent attribuer compétence exclusive aux Tribunaux de Casablanca.